

Appel à manifestation d'intérêt

les RÉSURGENTES

Date limite de candidature : Jeudi 25 juin

Juin 2026

« Prendre soin des humains, prendre soin de la Terre, partager équitablement »

PRÉAMBULE

Le Moulin du Pont Rû, structure pionnière dans l'accompagnement des femmes victimes de violences par le biais de séjours immersifs en milieu naturel, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) dans le cadre de son programme d'essaimage national : le programme Les Résurgentes.

Du latin “resurgere” : rejaillir, se relever. Le mot désigne une source qui disparaît sous terre et refait surface plus loin, portée par une force qu'on ne voyait plus mais qui n'avait jamais cessé de couler. Pas un recommencement. Un retour.

Les femmes qui arrivent dans le programme ne repartent pas de zéro : elles retrouvent quelque chose qui était déjà là, enfoui, qui attendait les bonnes conditions pour ressurgir.

Les Résurgentes. Se ressourcer pour mieux se reconstruire.

Depuis sa création, le Moulin du Pont Rû a développé une méthodologie éprouvée de séjours immersifs sécurisés — les séjours « Les Résurgentes » — fondée sur le lien au Vivant, le travail collectif et la restauration du pouvoir d'agir des femmes en situation de vulnérabilité. Aujourd'hui reconnu sur l'ensemble de la région Île-de-France, le Moulin est convaincu que ce modèle peut et doit bénéficier à l'ensemble du territoire national.

Le présent AMI est l'acte fondateur de cette ambition : il invite des structures engagées, solides et alignées avec nos valeurs à rejoindre le réseau Les Résurgentes pour déployer localement ces séjours transformateurs, au plus proche des besoins des femmes de leur territoire. Les premières structures habilitées vont être à leur tour pionnières. Vous deviendrez ambassadeur.ices de l'essaimage et du concept de ces séjours.



CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les Résurgentes, la finalité

North Star :

Garantir à chaque femme en situation de vulnérabilité (e.g. victime de violences), quel que soit son territoire, l'accès lors de son parcours de reconstruction à un temps de ressourcement par le Vivant pour restaurer durablement son pouvoir d'agir.

Les violences faites aux femmes constituent un enjeu de société majeur. Chaque année, des milliers de femmes traversent des parcours de reconstruction complexes, insuffisamment jalonnés d'espaces de respiration et de ressourcement.

Les séjours immersifs en milieu naturel du Moulin du Pont Rû ont démontré leur efficacité pour :

- Créer un espace de suspension du quotidien et de remise en mouvement progressive
- Restaurer l'estime de soi et le lien à soi, aux autres et au Vivant
- Accompagner un retour à soi et au collectif dans un cadre protecteur
- Initier une dynamique de reconstruction durable

Les ambitions 2026 du programme

Pour l'année 2026, Les Résurgentes vise à :

- Créer l'Organisme de Formation Les Résurgentes et délivrer la première session de formation
- Sélectionner et accompagner 3 à 5 structures pilotes sur le territoire national
- Poser les fondations d'un réseau de partenaires fort et autonome
- Développer une communication nationale autour du label Les Résurgentes
- Sécuriser le financement du programme

PÉRIMÈTRE DU PROJET

Ce que Les Résurgentes propose

Les Résurgentes vise à déployer au niveau national un modèle d'accompagnement structuré autour de deux piliers :

Pilier 1 – La tête de réseau Les Résurgentes (Le Moulin du Pont Rû)

Garante du référentiel, des méthodologies et du transfert de savoir-faire, elle assure la cohérence, la qualité et la sécurité du cadre via un Organisme de Formation et d'habilitation.

Pilier 2 – Des relais régionaux habilités (potentiellement vous !)

Des structures indépendantes, formées et habilitées, capables de délivrer localement les séjours « Les Résurgentes » selon la méthodologie, et pleinement intégrées dans le réseau national.

Qu'est-ce qu'un centre Les Résurgentes ?

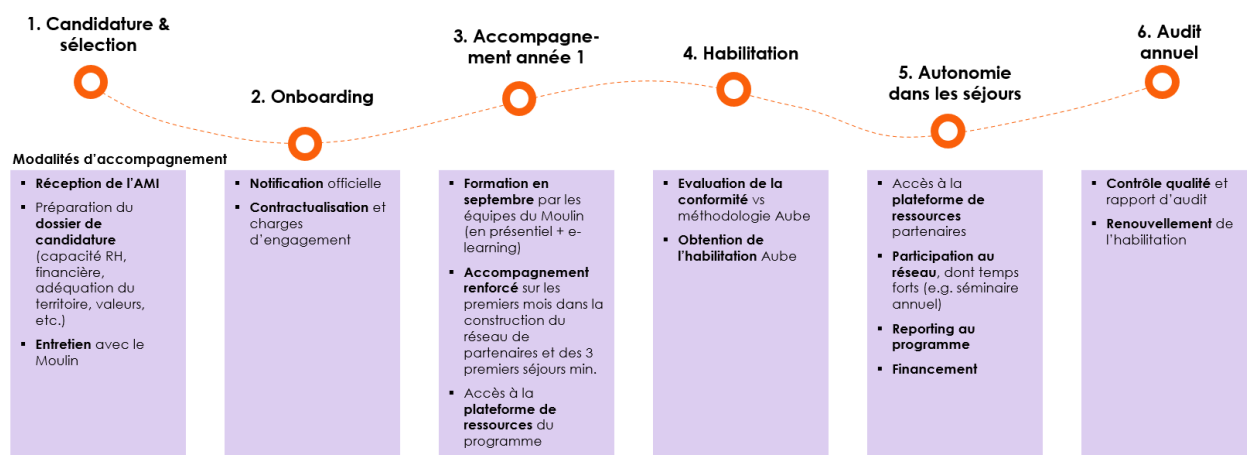
Une structure partenaire habilitée Les Résurgentes est une organisation :

- Indépendante dans sa gouvernance et son financement
- Formée et habilitée par l'Organisme de Formation Les Résurgentes
- Habilitée à délivrer des séjours selon la méthodologie Les Résurgentes
- Membre active du réseau national Les Résurgentes
- Engagée dans les temps collectifs du réseau et dans la transmission des données d'impact

Ce que la tête de réseau apporte aux partenaires

En rejoignant le réseau Les Résurgentes, les structures bénéficient de :

- La transmission d'une méthodologie éprouvée, complète et concrète de séjours immersifs sécurisés (conception, animation, outils, posture, cadre)
- Une expertise solide sur l'accompagnement des femmes victimes de violences
- L'intégration dans un réseau national structuré, avec échanges d'expériences et légitimité renforcée
- Une boîte à outils : protocoles, trames pédagogiques, outils d'évaluation, cadre VSS
- Un appui à la recherche de financements et à la structuration du modèle économique
- Une mise en relation avec des intervenants et partenaires potentiels
- Une communication nationale portant le label Les Résurgentes



Des précisions sur le contenu de formation, obligatoire

Module 1 Découvrir le cadre global du parcours de formation, d'en comprendre les intentions pédagogiques et les enjeux et de commencer à se situer en tant qu'acteurs du dispositif.

Module 2 Comprendre les fondements pédagogiques du Moulin de Pont Rû et faire le lien avec leurs futurs terrains d'action.

Module 3 Maintenir une posture professionnelle sécurisante, ajustée et réflexive dans l'accompagnement de publics vulnérables, en articulant gestion émotionnelle, pratiques protectrices et dynamique collective.

Module 4 Expérimenter que le lieu est un acteur pédagogique à part entière, capable de produire du soin, de la sécurité, de la relation et de l'apprentissage.

Module 5 Maîtriser la conception, la coordination et le pilotage d'un séjour, en intégrant les dimensions humaines, pédagogiques, logistiques et partenariales, dans une logique de sécurité, de cohérence et de qualité d'expérience.

Module 6 Identifier des leviers de financement adaptés à leur projet, comprendre les attentes des financeurs et valoriser l'impact de leurs actions.

Module 7 Construire une communication professionnelle cohérente, éthique et convaincante autour de leurs projets, en adaptant leurs messages aux différents interlocuteurs (partenaires, financeurs, prescripteurs).

Module 8 Renforcer le sentiment d'appartenance au réseau Les Résurgentes, à clarifier les engagements réciproques et permettre à chaque organisatrice de se projeter concrètement dans une dynamique collective de coopération, d'entraide et de partage.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Profil des structures recherchées

Le programme Les Résurgentes s'adresse à des structures porteuses d'un projet territorial solide, alignées avec les valeurs du Moulin du Pont Rû et dotées de capacités opérationnelles pour délivrer des séjours de qualité.

Critères	Description
Nature juridique	Structure à but non lucratif (association, SCIC, fondation...) ou structure sociale engagée dans l'accompagnement des femmes.
Expérience	Expérience confirmée dans l'accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité et/ou de victimes de violences.
Ancrage territorial	Présence et légitimité avérées sur un territoire présentant un besoin identifié en matière d'accompagnement des femmes victimes de violences. Avoir un vivier de partenaires et être ancré dans un maillage territorial.
Cadre d'accueil	Accès à un lieu d'accueil adapté pour des séjours immersifs (milieu naturel, calme, capacité d'hébergement de groupe) ou capacité à le mobiliser.
Équipe	Équipe engagée, disponible et en capacité de se former et de délivrer des séjours de qualité dans le respect des critères non négociables Les Résurgentes.
Solidité organisationnelle	Structure financièrement viable, avec une gouvernance claire et une capacité de mobilisation de financements locaux.
Alignement de valeurs	Partage des valeurs fondatrices du Moulin : soin des humains, soin de la Terre, partage équitable.

→ Vous trouverez la liste détaillée des critères dans le lien de candidature.

Engagements attendus des structures partenaires

En rejoignant le réseau Les Résurgentes, les structures partenaires s'engagent à :

- Participer à l'intégralité de la formation
- Organiser et mettre en œuvre au moins 2 séjours par an « Les Résurgentes » sur leur territoire, dans le respect des critères non négociables de la méthodologie
- Mobiliser et gérer leur propre budget de fonctionnement
- Développer leur réseau local de prescripteurs et partenaires
- Contribuer activement à la dynamique collective du réseau Les Résurgentes
- Participer aux temps collectifs (séminaire annuel, calls mensuels, etc.)
- Transmettre régulièrement les données d'impact via les outils définis par la tête de réseau
- Informer la tête de réseau de tout changement significatif dans leur organisation ou projet

PÉRIODE DE SOUMISSION

Calendrier prévisionnel

Étape	Date / Période
Publication de l'AMI	Lundi 1er juin
Webinaire d'information	Mercredi 17 juin de 11h30 à 12h30 - Lien : https://meet.google.com/hka-ynvi-eaa
Date limite de dépôt des candidatures	Le jeudi 25 juin
Analyse des dossiers de candidature	Du 26 juin au 2 juillet
Entretiens avec les structures présélectionnées	<u>Créneaux possibles :</u> vendredi 3 juillet matin mardi 7 juillet matin jeudi 16 juillet matin vendredi 17 juillet - journée
Annonce des structures sélectionnées	Entre le 17 et 28 août
Formation des structures partenaires (1ère session)	Du mardi 3 novembre à 13h au vendredi 6 novembre à 15h A Bray et Lû (présentiel obligatoire)
Validation lancement séjour	via un dossier de projet de séjours
Démarrage des premiers séjours	Dès que possible en 2027
Premier bilan et évaluation	Après votre premier séjour

CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE EN LIGNE

Le dossier de candidature doit permettre à la tête de réseau Les Résurgentes d'évaluer la solidité de la structure candidate ainsi que la pertinence de son ancrage territorial. Il comprend les éléments suivants :

1. Présentation de la structure

- Nom, statut juridique et date de création, numéro SIRET, adresse du siège + région
- Site internet et réseaux (LinkedIn, Insta)
- Objet social et missions principales, habilitation de la structure ?
- Présentation de l'équipe (compositions, compétences, disponibilités) avec répartition salariés, bénévoles, adhérents + qui pilotera le projet (CV)
- Bilan des activités et résultats obtenus auprès des publics accompagnés

2. Présentation du projet territorial

- Description du territoire d'intervention et des besoins identifiés en matière d'accompagnement des femmes victimes de violences
- Cartographie des partenaires locaux (prescripteurs, institutionnels, associations...)
- Diagnostic des potentiels partenaires
- Présentation ou description du lieu d'accueil envisagé pour les séjours (capacité d'accueil)
- Capacité estimée de mise en œuvre (nombre de séjours envisagés par an, nombre de femmes accueillies)

3. Alignement avec le programme Les Résurgentes

- Expression des motivations à rejoindre le réseau Les Résurgentes (attentes, besoins et apports)
- Présentation de l'expérience dans l'accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité
- Démonstration de l'alignement avec les valeurs fondatrices du programme
- Vision des apports mutuels de la structure au réseau Les Résurgentes

4. Capacité de financement

- Sources de financement actuelles et envisagées pour le déploiement des séjours
- Partenariats financiers locaux existants ou en cours de développement
- Budget prévisionnel associé au projet de séjours

Liste des documents administratifs à prévoir : statuts, derniers comptes approuvés, rapport d'activité, organigramme équipe et bureau, CV des personnes missionnées sur le projet, budget prévisionnel, bilan annuel 2024, photos du lieu d'accueil

SÉLECTION ET CONTRACTUALISATION

Processus de sélection

La sélection des structures partenaires repose sur deux niveaux d'évaluation complémentaires :

Niveau 1 – Évaluation de la structure candidate

- Solidité et maturité organisationnelle
- Expérience et expertise dans l'accompagnement des femmes victimes de violences
- Alignement avec les valeurs et la philosophie du Moulin du Pont Rû
- Capacité de l'équipe à se former et à délivrer des séjours de qualité
- Solidité du modèle économique et capacité de financement

Niveau 2 – Évaluation du territoire

- Importance et urgence du besoin sur le territoire
- Existence ou construction d'un réseau local de prescripteurs et partenaires
- Complémentarité avec les dispositifs existants sur le territoire
- Potentiel de couverture et d'impact pour les femmes du territoire

Étapes de sélection

1. Instruction des dossiers de candidature par la tête de réseau Les Résurgentes
2. Présélection des candidatures sur la base des critères définis
3. Entretiens approfondis avec les structures présélectionnées
4. Décision finale et notification des structures retenues
5. Signature de la charte d'engagement et de la convention de partenariat

Contractualisation

Les structures sélectionnées signeront une charte d'engagement et une convention de partenariat définissant :

- Les droits et obligations de chaque partie
- Les conditions d'utilisation de la marque et de la méthodologie Les Résurgentes
- Les modalités de formation et d'habilitation
- Les indicateurs de suivi et les conditions de maintien dans le réseau
- Les conditions de sortie du réseau

Important :

Les structures restent pleinement responsables de la mobilisation de leur budget et du financement de leurs séjours. La tête de réseau les accompagne en revanche dans la structuration de leur modèle économique et dans la recherche de financements publics et privés.

MODALITÉS DE SOUMISSION

Comment candidater ?

→ Unique voie de candidature via le lien ci-dessous à remplir en ligne :
<https://airtable.com/appl8YkC4LrZyi0rC/pagasnA1Q9pne3b4X/form>

Important :

Attention ! Veillez à rassembler toutes les pièces administratives nécessaires avant de remplir le questionnaire car vous ne pourrez pas enregistrer les avancées dans Airtable.

Conseil : Créer un brouillon sur votre ordinateur

Copier-coller le questionnaire dans un document texte pour pouvoir construire votre projet et faire mûrir votre réflexion ou collaborer à plusieurs.

Puis, quand vous serez prêt vous pourrez remplir le questionnaire en ligne.

Accompagnement à la candidature

Une session d'information aura lieu le 17/06 de 11h30 à 12h30. A la suite de ce webinaire un temps de Q&A est dédié pour répondre à toutes vos questions en direct !

Lien vers le Webinaire : <https://meet.google.com/hka-ynvi-eaa>

Contact

Ludivine ROBIN GOYET – Coordinatrice : ludivine.goyet@moulindepontru.com - 06 15 73 70 46

Alan CAILLAUD – co-fondateur du Moulin de Pont Ru : alan.caillaud@moulindepontru.com - 06 29 05 47 40